

# Implantation des éoliennes dans nos communes

## Lettre ouverte des maires de France à :

Monsieur le Président de la République  
Madame la Ministre de la Transition Ecologique  
Mesdames et Messieurs les Préfets  
Mesdames et Messieurs les Députés  
Mesdames et Messieurs les Sénateurs  
Mesdames et Messieurs les Présidents de Région  
Mesdames et Messieurs les Présidents de Conseil départementaux

## Nous, maires de France,

**Conscients que la commune constitue le socle de la démocratie locale, que les maires en sont les piliers et qu'à ce titre ils doivent être écoutés et respectés lorsqu'il s'agit de la vie de leurs villages et des habitants qui les ont élus, nous signons la lettre ouverte des maires engagés contre l'implantation d'éoliennes, pour au moins l'une des raisons exposées ici, et pour certains d'entre nous, pour toutes ces raisons :**

- Nos forêts, nos surfaces agricoles et notre habitat constituent un patrimoine essentiel à notre développement économique, au tourisme vert, à l'accueil d'urbains en quête d'un nouveau cadre de vie. Porteur d'un grand potentiel pour notre avenir, ce patrimoine ne doit pas être mis en péril par l'installation d'éoliennes ;
- Les terres ne doivent pas risquer d'être stérilisées par les milliers de m<sup>3</sup> de béton enfouis pour les socles des éoliennes, et notre faune doit être préservée ;
- Nos habitants ne veulent pas voir la valeur de leurs biens immobiliers subir de dégradation importante, ni voir les transactions s'arrêter ;
- Nos habitants s'inquiètent des effets des éoliennes sur leur santé et sur celle des animaux d'autant plus que de nombreux exemples viennent renforcer cette inquiétude ;
- De plus, du fait de leur intermittence et de leur rendement aléatoire lié aux conditions météo, les éoliennes ne pourront se substituer aux autres filières de production d'énergie, plus fiables et pilotables ;
- Enfin nous dénonçons les méthodes des promoteurs d'éoliennes, qui trop souvent se conduisent comme s'ils pouvaient acheter nos villages et nos terres, et qui exercent sur ceux qui leur résistent une forme de chantage en menaçant de les installer, avec toutes leurs nuisances, sur les communes mitoyennes.

12 avril 2021

### Premiers signataires :

Brigitte PISTRE, Maire de Frazé (28), 0610134870  
Michel COUDER, Maire de Courcival (72), 0633197984

**Contact :** [ventdesmaires@laposte.net](mailto:ventdesmaires@laposte.net) ou Pierre-Emmanuel PICARD, 0782415017